

Leudelange le 7 décembre 2021

Patrick Calmus
34, Domaine Schmiseleck
L-3373 Leudelange
Luxembourg

Collège des Bourgmestre et Echevins
de la Commune de Leudelange
5, place des Martyrs
L-3361 Leudelange
Luxembourg

Madame la Bourgmestre,
Messieurs les Echevins,

Par la présente j'ai l'honneur de vous soumettre ci-après un amendement au budget 2022 de la Commune de Leudelange.

Veillez croire, Madame la Bourgmestre, Messieurs les Echevins, en l'expression de ma très haute considération.

Patrick Calmus
Conseiller communal

Amendement

Budget 2022

Je propose d'ajouter un article sous la fonction « 4/532 Mesure d'économie d'énergie » libellé « Réalisation de mesures du Pacte Climat 2.0 » avec le montant suivant :

Budget 2022
100 000,00

Motivation :

L'article 3/532/612400/99001 prévoit 40 000,00 € pour des frais d'études dans le cadre du Pacte Climat. Cet article figure chaque année dans le budget et donc un certain nombre d'études ont déjà été réalisées. Il faut par conséquent progresser à la mise en œuvre des mesures élaborées lors de ces études. Certes, il y a quelques-unes de ces mesures figurent dans un autre article, comme p.ex. le renouvellement de l'éclairage public, mais d'autres comme la création d'un concept de digitalisation communale durable ou l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux n'y figurent pas et pourraient être couvertes par ce poste.

Patrick Calmus
Conseiller communal